



ADMINISTRATION, ENVIRONNEMENT

Covid19 : Point de situation sur la collecte des déchets

Publié le 20 mars 2020

Point sur la collecte des déchets en cette période de confinement

La collecte des déchets

Nos agents sont mobilisés pour la continuité de ce service essentiel au quotidien et pour le moment nos effectifs valides sont suffisants. Les collectes en porte à porte des déchets résiduels et biodéchets sont maintenues normalement, il n'y aura pas de collectes supplémentaires. Seuls les horaires de collectes peuvent varier.

Pour la sécurité des agents et afin de maintenir la propreté, merci de faire attention à ne pas surcharger les collectes par des encombrants, déchets verts ou autres et ne pas mettre de sac hors des poubelles. Vous pouvez si vous le souhaitez, doubler les sacs gris pour éviter la contamination.

Afin de faciliter la gestion des déchets et le travail de nos agents en effectifs réduits, pensez à optimiser le tri de vos déchets. Mieux trier c'est tous nous préserver !

Les déchèteries

En raison du passage au stade 3 de l'épidémie de coronavirus, des restrictions sur l'accueil du public et des déplacements autorisés limités, le Syndicat Centre Hérault, en charge du traitement des déchets, a décidé jusqu'à nouvel ordre :

- ▶ de fermer ses 9 déchèteries
- ▶ de suspendre la vente de compost, bois de chauffage et matériaux recyclés

Le Syndicat Centre Hérault continue d'assurer la collecte des déchets triés.

Nous vous remercions tout particulièrement pour votre civisme.

PRÉCÉDÉ

[≡ RETOUR À LA LISTE](#)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

 04 67 57 04 50

[@ CONTACTEZ-NOUS](#)